

Banque palatine : Le clone frauduleux banquepalatine-conseil.com



Ce clone frauduleux fait dans l'original. Il propose d'investir dans les EHPADS. Cela nous change des faux livrets. Il a toutefois été ajouté à notre page de dénonce des clones frauduleux de banques car il agit bien de la même façon. Vous trouverez avec le lien ci-après les clones frauduleux déjà identifiés
<https://www.adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-livrets-depargne-la-page-de-synthese/>

Le site internet :

Il a été créé le 01/02/2021. Nous publions le whois :

<https://whois.domaintools.com/banquepalatine-conseil.com>

Nos recherches :

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 07 56 79 81 14

Le numéro 01 87 65 09 72

Ce numéro s'inscrit dans une série intéressante :

banquepalatine-conseil	01 87 65 09 72
cma-investor.com	01 87 65 09 74
lamaisonlivreo.com	01 87 65 09 92

Les produits :

Nous reproduisons partiellement un mail reçu :

« la Banque Palatine vous propose un investissement EHPAD au Portugal dans la résidence Momentus Senior.

Gestion EHPAD:

- *Produits en disponibilité immédiate (sous réserve de disponibilité des places)*
- *Contrat de dépôt à terme d'une durée 12 mois*
- *Capital et taux garantis par la Banque de France*
- *Intérêts versés mensuellement dès le mois suivant la souscription*
- *Gestionnaire de compte dédié »*

Les informations :

La banque palatine ne proposera JAMAIS de placer des fonds dans ce produit sous la forme utilisée.

Elle a mis une alerte à l'arnaque aux ehpad en ligne sur sont site :

<https://www.palatine.fr/vue-detaillee-actualite/news/detail/News/la-fraude-aux-faux-placements-soyez-vigilants/>

Nous publions le lien VRAI SITE :

<https://www.palatine.fr/>

Les règlements

Le site utilise :

Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0018 0003 5322 0786 02015

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<https://www.adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://www.adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-l-es-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://www.adcfrance.fr/agir-avec-ladc/devenir-adherent/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5
Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.